

**EXAMENS DE LICENCE - Semestres pairs – Session de rattrapage**

**Code UE : LLA2E60**

**Libellé UE : Atelier d'histoire ancienne**

**Durée de l'épreuve : 3h00**

**Régime d'étude concerné : RNE+RSE**

**Documents autorisés : aucun**

**P1/2**

**Cochez si le sujet doit être rendu avec la copie à la fin de l'épreuve**

---

**Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants :**

**Dissertation :**

« Le gouvernement des cités grecques aux époques archaïque et classique »

**Commentaire du document suivant :**

« L'œuvre politique de Périclès selon Aristote » (texte en page 2)

Aristote, *Constitution d'Athènes*, 27-28.

Trad. G. Mathieu et B. Haussoullier, C.UF., 1922, modifiée.

« Quand Périclès eut pris la tête du parti du peuple [*demos*] (il avait commencé à prendre de l'influence en accusant, encore tout jeune, Cimon lors de la reddition des comptes de sa stratégie), la constitution devient encore plus favorable au peuple. Périclès enleva en effet certains droits à l'Aréopage et poussa vivement l'État à augmenter sa puissance maritime, ce qui donna à la foule l'audace de tirer encore plus à elle toute la vie politique. Dans la quarante-neuvième année qui suivit la bataille de Salamine, sous l'archontat de Pythodoros, s'engagea la guerre du Péloponnèse, pendant laquelle le peuple, enfermé dans la ville et habitué à recevoir une solde dans les expéditions, se décida en partie de son plein gré, en partie contraint, à administrer par lui-même les affaires de l'État.

Ce fut aussi Périclès qui le premier donna une indemnité aux tribunaux, pour rivaliser de popularité avec la richesse de Cimon. En effet Cimon, qui disposait d'une fortune princière, d'abord s'acquittait magnifiquement des liturgies publiques et de plus entretenait beaucoup de gens de son dème : chacun des Lakiades<sup>1</sup> pouvait venir chaque jour le trouver et obtenir de lui de quoi suffire à son existence ; en outre aucune de ses propriétés n'avait de clôture afin que qui voulait pût profiter des fruits. Périclès, dont la fortune ne pouvait subvenir à de telles largesses, reçut de Damonidès d'Oé<sup>2</sup> (qui passait pour inspirer la plupart de ses actes et fut plus tard frappé d'ostracisme pour cette raison) le conseil de distribuer aux gens du peuple ce qui leur appartenait, puisque sa fortune était insuffisante ; et il institua une indemnité pour les juges. C'est depuis ce moment, à en croire les plaintes de certains, que tout a été plus mal, parce que les premiers venus mettaient plus d'entêtement que les honnêtes gens à se présenter au tirage au sort. C'est aussi après cela que commença la corruption des juges dont Anytos<sup>3</sup> donna le premier exemple avec sa stratégie exercée à Pylos<sup>4</sup> ; accusé par certains d'avoir perdu Pylos, il acheta le tribunal et fut acquitté.

Tant que Périclès fut à la tête du parti démocratique, la vie politique fut assez honnête ; mais après sa mort elle devient bien pire. »

---

<sup>1</sup> Habitants du dème de Lacia, dont Cimon était originaire.

<sup>2</sup> Oé est un autre dème de l'Attique.

<sup>3</sup> Anytos est stratège en 409. Il est accusé d'avoir échoué à reprendre Pylos (ville du Sud-Ouest du Péloponnèse).

<sup>4</sup> Ville côtière du sud-ouest du Péloponnèse.